RAID ÉCHAPPÉE CHAMPENOISE

9ème ÉDITION

VTT
CANOE
RUN AND BIKE
COURSE D'ORIENTATION

3 PARCOURS EN ÉQUIPE
ADULTES ET ENFANTS
A PARTIR DE 12 ANS

UN ÉVÉNEMENT
ÉCO-RESPONSABLE

SAMEDI 1ER DIMANCHE 2 MAI 2010

AU COEUR DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA FORÊT D'ORIENT
MESNIL SAINT PÈRE
AUBE-EN-CHAMPAGNE

NOMBREUSES
ANIMATIONS GRATUITES
POUR TOUTE LA FAMILLE

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
06 47 63 84 49
WWW.ECHAPPEE-CHAMPENOISE.COM

Parc naturel régional de la Forêt d'Orient

utt
université de technologie Troyes

ÉCHAPPÉE CHAMPENOISE

Samedi 1 et Dimanche 2 Mai 2010

DOSSIER D'INSCRIPTION ; *Petite Échappée*

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

Les dossiers d'inscription sont à retourner **avant le samedi 24 avril 2010** à :

UTT (SUAPS) - Master SMI-LES
Raid Échappée Champenoise
12 rue Marie Curie – BP 2060
10010 TROYES Cedex

ou par mail à

echappeechampenoise@gmail.com

Attention : le nombre d'équipes est limité. Les dossiers seront traités par ordre d'arrivée. Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

À joindre impérativement au bulletin d'inscription :

- Les **certificats médicaux**, datant de moins d'un an, de non contre-indication à la pratique des activités de Course à Pied, VTT, Course d'Orientation et de Canoë.
- Le **chèque d'inscription** à l'ordre de l'**ASUTT** (Association Sportive de l'Université de Technologie de Troyes)
- Les photocopies des **certificats d'entreprises** pour les personnes concernées.
- La **fiche d'inscription** (page 11 et 12) complétée et signée.
- La photocopie de **l'attestation d'assurance** « responsabilité civile et individuel accident »
- Un **chèque de caution** de 150 € pour le matériel

Les inscriptions sont considérées comme définitives le 27 avril 2010. A partir de cette date, les frais d'inscriptions ne seront plus remboursés en raison des sommes engagées par le comité d'organisation pour l'épreuve.

Seules les deux dernières pages de ce dossier sont à renvoyer par courrier, préserver nos forêts, n'imprimez que celles-ci

RÈGLEMENT

A lire impérativement avant inscription

ARTICLE I - ORGANISATION

I.A. COMITE D'ORGANISATION

L'Association Sportive de l'Université de Technologie de Troyes (ASUTT) est responsable de l'organisation.

Les inscriptions et l'information des coureurs sont gérées par le Master Sport Management Ingénierie – Logistique Évènementielle et Sportive (SMI-LES). L'ensemble du comité d'organisation est dirigé par Stéphane GOUDRY, Président de l'ASUTT.

Les coordonnées sont les suivantes :

UTT (SUAPS) – Raid Échappée Champenoise

12, rue Marie Curie – BP 2060 – 10010 TROYES Cedex

I.B. ASSURANCE ORGANISATEUR

Les organisateurs souscrivent une assurance responsabilité civile pour l'organisation de l'évènement.

Tout participant est couvert en cas d'accident relatif au déroulement de la course et de leur préparation, dans le suivi de ce présent règlement.

ARTICLE II – CONDITIONS GENERALES

II.A. REGLEMENT

→ L'Échappée Champenoise 2010 se déroule en conformité avec le règlement et dans le respect des règles visant à la sécurité des participants et à la protection des sites traversés.

→ Ce règlement pourra être complété et les équipes inscrites en seront informées.

→ Les concurrents s'engagent à se soumettre au règlement par le seul fait de leur inscription.

II.B. DROIT A L'IMAGE

Les concurrents acceptent l'exploitation par l'organisateur de l'évènement, ainsi que par ses ayants droits tels que partenaires et médias, des images et des photos prises à l'occasion de l'évènement, sur lesquelles ils pourraient apparaître. Cette exploitation est autorisée sur tous les supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements et les traités en vigueur. Des prolongations éventuelles pourraient être apportées à cette durée.

II.C. RISQUES PHYSIQUES

Les concurrents affirment être pleinement conscients des risques inhérents à la pratique de disciplines sportives en milieu naturel (et pour certaines parties VTT sur des routes ouvertes à la circulation), telles qu'elles sont proposées dans le cadre de l'évènement. Les blessures, accidents des participants lors de leur participation aux épreuves ou lors de leurs entraînements sportifs sont de leur entière responsabilité. La responsabilité de l'organisateur ne pourra être engagée d'aucune manière que ce soit.

II.D. PERTES ET VOLS

Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables des pertes ou vols de toute nature pendant la manifestation.

ARTICLE III – PRINCIPES ET DEROULEMENT DU RAID

III.A. PRINCIPES

→ Trois parcours sont proposés aux participants. Les parcours sont tracés en milieu naturel.
→ Les parcours sont partiellement fléchés et indiqués aux concurrents sur les cartes et/ou le road book remis par l'organisation.
→ Les équipes doivent se conformer à l'itinéraire et aux moyens de progression indiqués sous peine de sanctions.
→ Un plan général du site, du parcours et des lieux accessibles en voiture est affiché à l'accueil. Les accompagnateurs et toute autre personne ayant un lien avec les équipes doivent s'y tenir.

III.B. LES EPREUVES SPORTIVES

L'Échappée Champenoise se décompose en trois parcours :

- **La grande échappée** (sur 2 jours, 1 et 2 mai 2010)

Distance : 115 km
Disciplines : → samedi : Run&Bike (29 km) et course d'orientation (12 km).
→ dimanche : canoë (6 km) VTT (58 km),), course à pied (10 km).
Nombre de participants : 2 participants par équipe (40 équipes maximum)

- **La petite échappée** (le 1er mai 2010)

Distance : 47 km
Disciplines : canoë (3+3 km), VTT (29 km) et course d'orientation (10 km)
Nombre de participants : 4 participants par équipe (maximum 40 équipes)

- **Le raid junior** (le 2 mai 2010)

Distance : 26 km
Disciplines : canoë (4 km), VTT (17 km) et course d'orientation (4km)
Nombre de participants : 4 participants par équipe (40 équipes maximum).

Une ou plusieurs épreuves pourront être modifiées, ajoutées ou supprimées si l'organisation le juge nécessaire.

III.C. TEMPS DE PARCOURS

→ Il sera calculé entre le passage de la ligne de départ et de la ligne d'arrivée du dernier membre de l'équipe.
→ Le temps de l'équipe ne sera validé qu'après vérification des cartons de pointage du parcours.
→ La fin de la course est limitée à 17h le 2 mai, les équipes encore en course seront arrêtées.

III.D. DEPART

→ Seules les équipes complètes sont autorisées à prendre le départ.
→ Le départ sera refusé aux équipes qui ne portent pas de manière visible le dossard fourni par l'organisation ainsi que le matériel obligatoire définit à l'article V.B.

III.F. LES RAVITAILLEMENTS

Un point de ravitaillement se trouve au point le plus éloigné du parcours VTT.

Le parcours de Run & Bike se fait en autonomie.

Les points de ravitaillement comportent au minimum de l'eau.

ARTICLE IV – LES EQUIPES

IV.A. COMPOSITION

→ Chaque équipe est composée de 4 personnes pour la petite échappée ainsi que pour le raid junior et 2 pour la grande échappée.
→ Les équipes peuvent être féminines, masculines ou mixtes.
→ Chaque équipe gère sa préparation, sa promotion et son déplacement.
→ Les équipes courent sous leur nom ou le nom de leur sponsor. Chaque équipe nomme un capitaine, responsable de l'équipe. Le capitaine est l'interlocuteur de l'organisation et il est destinataire des documents du parcours.

IV.B. APTITUDES PHYSIQUES

Les concurrents doivent fournir à l'organisation un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives en compétition datant de moins de trois mois.

Par le seul fait de s'engager, tout concurrent atteste savoir nager et s'immerger. Pour les personnes mineurs, le tuteur légal doit attester le savoir - nager du mineur ou fournir un brevet de natation.

IV.C. AGE MINIMUM

L'âge minimum pour participer à l'Échappée Champenoise 2010 est de 18ans pour la Grande Échappée, 16 ans pour la Petite Échappée et 12 ans pour le raid junior.

En procédant à l'inscription, la personne s'engage à avoir atteint l'âge minimal demandé au moment du raid (Cf. article X.E.)

IV.D. ASSURANCES

Les concurrents doivent être en possession d'une couverture responsabilité civile et individuelle accident, garantissant les risques inhérents à la participation à l'Échappée Champenoise 2010. Ils doivent fournir une photocopie de cette attestation lors de leurs inscriptions avec le dossier dûment complété.

ARTICLE V – EQUIPEMENT

V.A. TENUE DE COURSE

→ Les concurrents d'une même équipe s'engagent, autant que possible, à courir dans une tenue uniforme.
→ Le dossard de l'Échappée Champenoise, porté de manière visible, est obligatoire.

V.B. MATERIEL OBLIGATOIRE

→ Sur le road book figure le matériel obligatoire et autorisé pour chaque épreuve.
→ A tout moment, cet équipement obligatoire peut être vérifié.

Par équipe : une boussole ou une montre boussole, une couverture de survie, un sifflet, un téléphone portable dont l'organisation devra avoir le numéro (+ un kit de réparation vélo et un porte carte étanche : vivement conseillés).

Par personne : un VTT, une gourde, un casque.

V.C. MATERIELS FOURNIS PAR L'ORGANISATION

→ Les dossards électroniques contre caution (Cf. article X.G.)
→ L'ensemble du matériel nécessaire pour la navigation (épreuve de canoë) : canoës, gilets de sauvetage et pagaies.
→ Les cartes, le road book et les fiches nécessaires aux différentes épreuves.

V.D. MATERIEL INTERDIT

→ Les moyens de positionnement de type GPS (ceci exclu donc les Smartphone).
→ Les engins motorisés.
Le non respect de ces interdictions entraîne la disqualification de l'équipe.

ARTICLE VI – PROGRAMME GENERAL DES EPREUVES

VI.A. PRINCIPES

→ Les concurrents constituant l'équipe doivent rester groupés tout au long du raid. (Écart de moins de 30 secondes entre le premier et le dernier de l'équipe).

→ Les concurrents doivent emprunter les trajets mentionnés sur le road book (les axes goudronnés ne sont autorisés que quand ils sont signalés). L'utilisation des axes goudronnés non autorisés peut entraîner la disqualification de l'équipe.

Les équipes doivent respecter le code de la route.

VI.B. LE CANOË

→ L'épreuve consiste en un parcours sur le lac d'Orient.
→ Départ en ligne.
→ Toutes manœuvres visant à gêner le dépassement sont interdites et sanctionnées.
→ Les canoës ne sont pas attribués avant l'épreuve.
→ Le port d'un gilet de sauvetage correctement attaché est obligatoire.
→ La navigation est contrôlée par des professionnels positionnés sur la berge et le long du trajet dans un bateau de sécurité.

→ A la fin de l'épreuve, les équipes doivent regrouper les canoës, pagaies et gilets de sauvetage puis les rendre dans leur état d'origine. (Cf. article X.G.)

VI.C. LA COURSE D'ORIENTATION

→ L'épreuve se déroule sur un périmètre défini sur les cartes.
→ Les équipes sont responsables de leur carton de pointage.
→ Les membres de l'équipe doivent rester groupés tout au long de l'épreuve.
→ Des postes de contrôle obligatoires sont mis en place sur le parcours appelés balises « mères ».
→ Les balises peuvent être poinçonnées dans l'ordre choisi par l'équipe, à partir du moment où l'ensemble des concurrents restent groupés.

→ La personne portant le carton de pointage doit le présenter spontanément à chaque poste de contrôle.
→ Le carton de pointage devra être remis aux contrôleurs à l'arrivée.
→ Un système de pénalités est prévu si l'équipe ne trouve pas les balises appelées « mères ».
→ Un système de bonus est prévu si l'équipe trouve les balises appelées « filles ».
→ Il est strictement interdit de déplacer ou de cacher des balises sous peine de disqualification.

VI.D. LA COURSE À PIED

→ L'épreuve se déroule sur un parcours délimité par de la rubalise.
→ Les membres de l'équipe doivent rester groupés tout au long de l'épreuve.
→ Toutes manœuvres visant à gêner le dépassement sont interdites et sanctionnées.

VI.E. LE VTT

→ Le port du casque est obligatoire.
→ Le port des gants et des lunettes est fortement conseillé.
→ Les membres de l'équipe doivent rester groupés tout au long de l'épreuve.
→ Il est interdit de monter à plusieurs sur le même vélo, quelle que soit la circonstance.
→ Les parcours sont indiqués par les cartes, le road book et la signalisation.
→ Les équipes doivent respecter la sécurité des zones de descente et de montée du VTT, annoncées à l'approche des zones de transition.
→ Toutes manœuvres visant à gêner le dépassement sont interdites et sanctionnées.
→ Des points de contrôle sont présents tout au long du parcours, chaque équipe devra y passer et s'y faire pointer en suivant le parcours indiqué sur le road book et/ou carte fournis par le comité d'organisation. (Ce système de contrôle doit être respecté sous risques de disqualification).
→ Des contrôles inopinés peuvent être opérés tout au long du parcours et cela plusieurs fois.
→ Si l'équipe ne peut pas présenter le matériel obligatoire ainsi que le carton de pointage lors des points de contrôle fixes ou mobiles, le comité d'organisation peut pénaliser voire même disqualifier l'équipe.

VI.F. LE RUN & BIKE

→ Le port du casque est obligatoire pour les 2 participants.
→ Le port des gants et des lunettes est fortement conseillé.
→ Les membres de l'équipe doivent rester groupés tout au long de l'épreuve.
→ Il est interdit de monter à plusieurs sur le même vélo, quelle que soit la circonstance.
→ Toutes manœuvres visant à gêner le dépassement sont interdites et sanctionnées.
→ Les parcours sont indiqués par les cartes, le road book et la signalisation.
→ Des points de contrôle sont présents tout au long du parcours, chaque équipe devra y passer et s'y faire pointer en suivant le parcours indiqué sur le road book et/ou carte fournis par le comité d'organisation. (Ce système de contrôle doit être respecté sous risques de disqualification).
→ Des contrôles inopinés peuvent être opérés tout au long du parcours et cela plusieurs fois.
→ Si l'équipe ne peut pas présenter le matériel obligatoire ainsi que le carton de pointage lors des points de contrôle fixes ou mobiles, le comité d'organisation peut pénaliser voire même disqualifier l'équipe.

ARTICLE VII – CHRONOMETRAGE, CLASSEMENTS ET RECLAMATIONS

VII.A. CHRONOMETRAGE

→ Les temps sont chronométrés en heures, minutes et secondes.
→ Le chronométrage est effectué par le PC course, situé dans le village animation, et composé de personnes habilitées et désignées par le comité d'organisation. L'accès au PC est totalement interdit à toute personne étrangère au comité d'organisation.
→ Le temps final de l'équipe est le temps du dernier concurrent de l'équipe franchissant la ligne d'arrivée.
→ Ce temps sera majoré des pénalisations subies durant les différentes épreuves.
→ L'organisation se réserve le droit d'arrêter la progression des équipes pour des raisons de sécurité ou d'infractions.
→ Une caution sera demandée selon le système de chronométrage lors du retrait des dossards au moment de l'inscription le jour du raid (Cf. article X.G.)

VII.B. CATEGORIES

→ Le classement comprend les catégories suivantes dans les deux principales épreuves :

- Classement femme
- Classement homme
- Classement mixte

VII.C. PRIX SPECIAUX

→ Challenge lycéens.
→ Challenge collégiens.
→ Challenge étudiants.
→ Challenge entreprises.
→ Challenge AMIS

VII.D. REGLEMENTATION DES CLASSEMENTS

Il existe deux classements généraux appelés « grand public » (un pour la grande échappée et un pour la petite) plus un classement spécifique au raid junior.
Dans les deux classements « grand public », chacun comprend différents challenges :

- Entreprise : il est réservé aux membres des entreprises participant au raid. Une équipe concoure dans ce challenge quand elle est composée de personnes de la même entreprise.
- Étudiants : il est réservé aux personnes ayant payé l'inscription aux droits d'entrée en universités ou écoles supérieures. L'ensemble des membres de l'équipe doivent tous être étudiants (carte d'étudiant à présenter avec le dossier d'inscription).
- Lycéens : l'ensemble des membres d'une équipe doivent tous être lycéens.
- Collégiens : l'ensemble des membres d'une équipe doivent tous être collégiens.
- AMIS : il est réservé aux équipes constituées uniquement de personnes ayant fait la formation Master ou DESS Ingénierie et Management Du Sport (IMDS) et SMILES.

Ces challenges ne seront effectifs pour la remise des lots seulement si chaque challenge comprend un minimum d'équipes aussi bien dans la grande que dans la petite échappée.

VII.E. REMISE DES RECOMPENSES

Pour chaque épreuve, la remise des prix récompense les trois meilleures équipes du classement général « Grand public ». Des récompenses seront également attribuées au premier de chaque challenge.

De plus, une récompense sera offerte à la meilleure équipe :

- MIXTE pour la grande, la petite et l'Échappée junior et cela quelque soit le challenge dans lequel concoure l'équipe. Cela est valide si au moins trois équipes mixtes sont inscrites dans la même épreuve.
- FEMININE pour la grande, la petite et l'Échappée junior et cela quelque soit le challenge dans lequel concoure l'équipe. Cela est valide si au moins trois équipes féminines mixtes sont inscrites dans la même épreuve.
- MASCULINE pour la grande, la petite et l'Échappée junior et cela quelque soit le challenge dans lequel concoure l'équipe. Cela est valide si au moins trois équipes masculines mixtes sont inscrites dans la même épreuve.

VII.F. RECLAMATIONS

→ Seules les réclamations écrites et signées par le capitaine d'équipe, remises au PC course d'arrivée sont prises en compte. Le temps maximum de réclamations est de 30 minutes après l'arrivée de l'équipe.
→ Le jury du parcours statut sur les réclamations. La composition de celui-ci est affichée le samedi après-midi, avant le départ des équipes.

Aucune réclamation ne pourra être effectuée au niveau des autres PC ou contrôleurs de course.

ARTICLE VIII – PENALITES - MISE HORS COURSE ABANDONS

VIII.A. PRINCIPES

Toutes les infractions constatées par les commissaires de course et les contrôleurs entraînent la mise hors course immédiate de l'équipe. Elles sont relatives au code de la route, au règlement de l'épreuve et aux règles de sécurité.

VIII.B. PENALITES

Cette liste n'est pas limitative.

→ Perte de dossard : 1 heure
→ Dossard non lisible : 15 minutes
→ Des pénalités sont prévues tout au long de l'épreuve si les équipes ne respectent pas les points de contrôle qu'ils soient fixes ou mobiles.

VIII.C. MISE HORS COURSE

Sera disqualifiée toute équipe :

→ Ayant perdu un carton de pointage ou manqué un poste de contrôle.
→ Créant une entente frauduleuse, contraire à l'esprit du Raid, avec une autre équipe.
→ Ne respectant pas le règlement des épreuves.
→ Détériorant les lieux publics ou privés traversés.
→ Ne respectant pas l'environnement naturel du site.
→ Cachant, déplaçant ou subtilisant une balise.
→ Ne respectant pas le présent règlement.

VIII.D. ABANDONS

→ Tout abandon doit obligatoirement être signalé à un membre de l'organisation.
→ Tout concurrent abandonnant sur blessure ne devra pas rester seul : l'équipe doit rester impérativement avec lui jusqu'à l'arrivée des secours ou du véhicule balai.
→ L'abandon d'un coéquipier, volontaire ou survenant à la suite d'une blessure, entraîne l'élimination de l'équipe des classements (elle pourra cependant continuer l'épreuve mais son classement ne sera pas pris en compte).

ARTICLE IX – REMPLACEMENT, FORFAIT ET ANNULATION

IX.A. REMPLACEMENT

Le dernier délai pour opérer un changement au sein de l'équipe est de 10 jours avant les épreuves. Le remplaçant devra fournir un dossier complet. L'organisation se réserve le droit de refuser la participation d'une équipe qui ne respecterait pas ces conditions.

IX.B. FORFAIT

→ Les déclarations de forfait doivent être exprimées par lettre recommandée au comité de course.
→ Si un forfait est déclaré après le 27 avril 2010 (caché de la poste faisant foi), les organisateurs conservent le montant de l'inscription de l'équipe.

IX.C. ANNULATION

→ En cas d'annulation du raid, l'organisateur se réserve le droit de conserver le pourcentage des droits d'engagement nécessaire au paiement des frais engagés (courrier, frais de dossier,…)
→ Cette clause est valable pour toute annulation indépendante de la volonté de l'organisation et seuls seront gardés les frais déjà déboursé pour les équipes inscrites.

ARTICLE X – DROITS D'ENGAGEMENT, INSCRIPTIONS ET CAUTIONS

Les dossiers d'inscription sont à retirer sur le site Internet du raid de l'Échappée Champenoise 2010 (9ème édition) : www.echappee-champenoise.com ou en en faisant la demande par mail à echappeechampenoise@gmail.com

X.A. DATE DE RETOUR DU DOSSIER D'INSCRIPTION

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au samedi 24 avril 2010 à minuit, cachet de la poste faisant foi. Les dossiers d'inscription doivent être dûment complétés pour être traité par le responsable des inscriptions.

X.B. LES DROITS D'ENGAGEMENT

→ 30 euros par personne soit 60 euros par équipe pour la grande échappée ou 15 euros par personne soit 60 euros par équipe pour la petite échappée.
→ 15 euros par personne soit 30 euros par équipe pour la grande échappée ou 10 euros par personne soit 40 euros par équipe pour la petite échappée pour les équipes composées d'étudiants (carte d'étudiant à fournir lors de l'inscription).
→ La participation pour les étudiants membres de l'ASUTT s'élève à 5 euros, tant pour la grande échappée que pour la petite échappée.
→ La participation au raid junior est de 10 euros par personnes soit 40 euros par équipe.

Pour les équipes dites « mixtes », c'est-à-dire ayant des membres appartenant à différentes catégories, chacun des membres paye des droits correspondant à sa catégorie (un étudiant parmi des particuliers par exemple) mais l'équipe ne fera partie d'aucun challenge spécifique.

→ La participation à la Pasta Party, du samedi 1er mai au soir, est de 3 euros par personne pour TOUS (participants de tous les parcours, accompagnateurs et spectateurs).

X.C. LES DROITS D'ENGAGEMENT COMPRENNENT

→ L'inscription à l'Échappée Champenoise 2010
→ Le prêt du matériel pour l'épreuve de canoë
→ 1 tee-shirt commémoratif de l'événement
→ La sécurité et l'encadrement pendant les épreuves
→ Un accès à un point d'eau pour nettoyer son VTT (interdiction de le faire dans le lac)
→ Les ravitaillements durant les courses.

X.D. CONDITIONS SPECIFIQUES D'INSCRIPTION

Tous les concurrents doivent être âgés d'au moins 16 ans révolus le 2 mai 2010 pour participer aux épreuves de la petite Échappée et de 18 ans révolus pour la grande Échappée.

Pour l'Échappée junior, les concurrents doivent être âgés d'au moins 12 ans révolus le 1 mai 2010 pour participer au raid junior.

Toutes pièces indispensables (photocopie) pour qu'une équipe soit inscrite dans un challenge doivent être envoyées avec le dossier d'inscription.

X.E. CONFIRMATION DE L'INSCRIPTION

Une équipe est considérée comme inscrite et engagée après réception du paiement de l'inscription et du dossier dûment complété. Une confirmation sera envoyée au chef d'équipe à l'enregistrement de l'inscription.

X.F. CAUTION

Le chèque de caution garantit le remboursement des éventuels dégâts causés au matériel mis à disposition des concurrents de l'équipe au cours du raid. Il n'est pas encaissé, sauf si la personne responsable des dommages refuse de rembourser le montant des réparations. L'encaissement de la caution est décidé par le responsable du Comité d'Organisation après constatation des faits. Dans le cas contraire, il est procédé à sa restitution le dimanche 2 mai 2010 lors de la remise des dossards après vérification du matériel fourni.

→ La caution se monte à 150 euros par équipe (cent cinquante euros), pour toutes les équipes.

→ Le chèque de caution est à joindre avec le dossier d'inscription.

ARTICLE XI – INTERPRETATION ET MODIFICATION DU REGLEMENT

XI.A. L'interprétation du présent règlement est une prérogative exclusive du responsable de course, et par délégation, des membres de la commission « parcours ».

XI.B. Aucune contestation des termes ou d'interprétation du règlement n'est recevable.

XI.C. Seuls les membres du comité d'organisation sont habilités à juger des cas non prévus au règlement.

XI.D. Le présent règlement est modifiable jusqu'au départ des épreuves. Les concurrents doivent être informés par voie orale ou écrite des modifications éventuelles effectuées au présent règlement avant le départ des épreuves.

9ème édition
Raid échappée champenoise

Samedi 1er Mai 2010 *Petite Échappée*

Nom de l'équipe :.....
Cochez si vous êtes concerné :

	Équipe Mixte	Équipe Masculine	Équipe Féminine
Challenge Entreprise			
Challenge Étudiant			
Challenge AMIS			

Capitaine d'Équipe Nom : . . . . . Prénom : . . . . . .
Adresse : . . . . . .
Code Postal : __ ____ Ville : . . . . . Tél : __ __ __ __ __
Âge : ___ Sexe : M ☐ F ☐ @mail : . . . . . .
Taille de T-Shirt : . . . . . Fax : __ __ __ __ __

Équipier n°1 Nom : . . . . . Prénom : . . . . . .
Adresse : . . . . . .
Code Postal : __ ____ Ville : . . . . . Tél : __ __ __ __ __
Âge : ___ Sexe : M ☐ F ☐ @mail : . . . . . .
Taille de T-Shirt : . . . . . Fax : __ __ __ __ __

Équipier n°2 Nom : . . . . . Prénom : . . . . . .
Adresse : . . . . . .
Code Postal : __ ____ Ville : . . . . . Tél : __ __ __ __ __
Âge : ___ Sexe : M ☐ F ☐ @mail : . . . . . .
Taille de T-Shirt : . . . . . Fax : __ __ __ __ __

Équipier n°3 Nom : . . . . . Prénom : . . . . . .
Adresse : . . . . . .
Code Postal : __ ____ Ville : . . . . . Tél : __ __ __ __ __
Âge : ___ Sexe : M ☐ F ☐ @mail : . . . . . .
Taille de T-Shirt : . . . . . Fax : __ __ __ __ __

Détail du montant du chèque joint à ce dossier :

- inscription à la Petite Échappée : 4 x …… €

(se référer à la page 9 et 10 du présent bulletin pour connaître les tarifs qui s'applique à votre situation)

- participation à la Pasta Party : ……x 3 €

(il sera possible, dans la limite des places disponibles, de s'inscrire à la Pasta Party le jour du raid)

MONTANT TOTAL DU CHÈQUE FOURNI : …… €

Nous soussigné(e)s, certifions exactes les informations données et déclarons avoir été informé(e)s des épreuves au programme du raid Échappée Champenoise 2010; nous connaissons et comprenons les principes et règles qui régissent l'organisation et la pratique du raid, tels qu'ils sont notamment décrits dans le présent bulletin; nous acceptons sans retenue ces règles et les assumons intégralement en toutes circonstances.

Signature de chaque membre précédée de la mention « lu et approuvé »:

Capitaine d'Équipe	Équipier n°1
Le ___/___/_____ *(lu et approuvé)* …… *(signature)* ……	Le ___/___/_____ *(lu et approuvé)* …… *(signature)* ……
Équipier n°2	**Équipier n°3**
Le ___/___/_____ *(lu et approuvé)* …… *(signature)* ……	Le ___/___/_____ *(lu et approuvé)* …… *(signature)* ……